Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 85 (1977)

Artikel: Les cinquante ans de l'Association pour la restauration de l'Abbatiale de Payerne

Autor: Chuard, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-64314

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les cinquante ans de l'Association pour la restauration de l'Abbatiale de Payerne

J.-P. Chuard

Il fallut un incontestable courage au petit groupe de Payernois qui, emmenés par l'historien Albert Burmeister et l'architecte Louis Bosset, jetèrent, le 5 août 1926, les bases de l'*Association* aujourd'hui cinquantenaire. L'appel qu'ils adressèrent aux amis de l'Abbatiale en faveur d'une restauration attendue de longue date fut plus qu'un geste symbolique. Il rencontra un réel écho dans la population; il provoqua une prise de conscience des autorités fédérales, cantonales et communales; il marqua surtout le véritable départ des travaux qui, peu à peu, allaient rendre à l'Abbatiale sa beauté d'origine.

Les fondateurs de l'*Association* savaient que l'œuvre à réaliser était considérable, qu'ils ne pouvaient l'entreprendre, comme ils l'écrivaient eux-mêmes dans leur première circulaire, sans l'appui de tous ceux qui ont à cœur «les souvenirs de notre passé et les trésors d'art de notre pays»[1]. L'aide qu'ils demandaient n'était pas tant financière que morale, les efforts qu'ils allaient devoir déployer n'étant pas de ceux qui se chiffrent en heures et en francs seulement.

Nous tenons à rendre hommage à ces Payernois de 1926 et à dire la reconnaissance que nous leur devons.

L'idée d'une restauration s'était imposée de façon impérieuse depuis le jour où, en 1893, l'archéologue Johann-Rudolf Rahn[2] avait écrit en conclusion de son étude sur l'Abbatiale de Payerne: «L'état actuel de l'édifice est loin d'être digne de lui. Les fautes commises par les générations précédentes (...) ne sont pas réparées à l'heure qu'il

[1] *Association pour la restauration de l'Eglise dite « Abbatiale » de Payerne*, 20 août 1926.

[2] Johann-Rudolf Rahn (1841-1912), professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, initiateur de la Société suisse pour la conservation des monuments historiques, joua un rôle prépondérant dans l'installation du Musée national suisse. *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* (cité désormais *DHBS*), t. V, p. 377.

est. L'extérieur du temple est presque une ruine. L'intérieur est voué à des destinations dont chacune, dans son genre, ne peut que hâter la destruction de l'église.»[3] Puisse le peuple vaudois, ajoutait Rahn, «conserver un monument qui par sa grandeur et son importance historique pourrait, s'il n'était pas dans un état aussi indigne, hardiment se comparer aux édifices de la même époque que nous allons admirer à l'étranger»[4].

Désaffectée dès la sécularisation de l'abbaye, dont la convention du 28 décembre 1536 entre Berne et Fribourg avait scellé la fin[5], l'église abbatiale était devenue, dès l'année suivante, propriété de la Ville de Payerne. Elle connut, on le sait, un sort divers et peu enviable. Après avoir été verrouillée[6] des années durant, le temple voisin suffisant largement aux besoins de la paroisse de Payerne, l'Abbatiale fut cédée, en 1686, à Leurs Excellences de Berne qui, «dans leur prévoyance paternelle envers leur Etat et leurs sujets», trouvèrent bon d'y établir un vaste grenier[7].

Deux étages de planchers furent alors aménagés dans la nef et les bas-côtés, où on réserva un passage pour se rendre au clocher, faisant toujours office de beffroi, et aux prisons installées dans la tour Saint-Michel. On mura, en partie, les fenêtres romanes, et on en perça d'autres, rectangulaires. Enfin, on ouvrit de grandes portes cochères dans la façade nord, sur la place[8].

Proclamée bien national lors de la Révolution de 1798, l'Abbatiale fut rachetée, en 1804, par la commune, qui ne sut faire autrement que de lui conserver son caractère utilitaire. Elle subit, au XIXe siècle, de nouvelles et importantes transformations, parmi lesquelles la création en 1817 de plusieurs cellules dans la tour Saint-Michel, promue au

---

[3] JOHANN-RUDOLF RAHN, *L'église abbatiale de Payerne*, mémoire traduit de l'allemand par William Cart, Lausanne 1893, p. 25. Voir sur ce mémoire, notre article, *La première étude scientifique de l'Abbatiale*, dans *Bulletin de l'Association pour la restauration de l'Abbatiale de Payerne* (cité désormais *BAP*), 3e année, Payerne 1968, p. 5-9.

[4] J.-R. RAHN, *op. cit.*, p. 25.

[5] MAXIME REYMOND, *L'Abbaye de Payerne*, dans *RHV* 1913, p. 138, et JEANNE NIQUILLE, *Fribourg au secours du couvent de Payerne (1536)*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 1963, p. 104.

[6] Selon une décision du Conseil de Payerne du 21 mai 1552. MAXIME REYMOND, *loc. cit.*, p. 142.

[7] Voir notre article, *L'Abbatiale, grenier bernois*, dans *BAP*, 2e année (1967), p. 5-7.

[8] ALBERT BURMEISTER, *Cent cinquante ans de vie payernoise 1803-1953*, Payerne 1953, p. 112.

rang de prison de district[9]. La nef, les bas-côtés et le chœur servirent de grenette, de local de douane, de loge des pompes, de halle de gymnastique. En 1862, on convertit partiellement l'Abbatiale en caserne, à laquelle la chapelle Bonivard servait de cuisine[10]. Quant à la salle capitulaire, elle fut transformée en cave et prit le nom de « Vendo », la commune y faisant vendre le vin de ses vignes de Lavaux[11].

On comprend, dès lors, que le visiteur de l'Abbatiale, à la fin du siècle dernier, put avoir le cœur serré en pénétrant dans l'ancienne église. « Au lieu des pilastres élancés, des voûtes hardies de la vaste nef, écrivait Paul Maillefer, des cloisons de planches, des escaliers de bois, des locaux étroits et mesquins. Ici est la chambre du concierge, là la cuisine, ailleurs la geôle, un peu plus loin la chambre d'instruction, puis des magasins où l'on peut admirer l'ordre et la prévoyance de l'administration militaire, où sont rangés, avec la symétrie la plus rigoureuse, selles, harnais, sabres et fusils, lits, matelas et couvertures ».[12]

---

[9] J.-M. BERANECK, *Les avatars de la Tour Saint-Michel au XIXe siècle*, dans *BAP*, 7e année (1972), p. 7-13. C'est au cours de ces travaux dans la tour Saint-Michel qu'on crut découvrir le tombeau de la reine Berthe. Voir à ce sujet: *Tombeau de la reine Berthe*, dans *Feuilles d'agriculture et d'économie générale*, t. 5, Lausanne 1817, p. 353-357; PHILIPPE-SIRICE BRIDEL, *Le tombeau de Berthe*, dans *Etrennes helvétiennes*, Lausanne 1819, repris par *Le Conservateur suisse ou Recueil complet des Etrennes helvétiennes*, 2e éd., Lausanne 1856, t. IX, p. 246-260; *RHV* 1909, p. 28-29; A. BURMEISTER, *Le doyen Bridel et le tombeau de la reine Berthe*, dans *RHV* 1918, p. 299-311, et JEAN-PIERRE CHUARD, *La découverte du prétendu tombeau de la Reine Berthe en 1817*, dans *BAP*, 5e année (1970), p. 7-11. Au cours de fouilles récentes, faites dans la nef, on a trouvé une autre tombe avec des ossements appartenant à une femme et dont l'intérieur était peint en rouge. Ceci permit à l'archéologue cantonal de dire qu'il était maintenant certain que la sépulture mise au jour dans le narthex (ou tour Saint-Michel) n'était pas celle de la reine Berthe. EDGAR PELICHET, *Rapport de l'archéologue cantonal*, dans *RHV* 1958, p. 201.

[10] A. BURMEISTER, *Cent cinquante ans de vie payernoise*, p. 112-113 et p. 146-147.

[11] A. BURMEISTER, *ibid.*, p. 113. Le peintre François Bocion (1828-1890) a, dans une œuvre de jeunesse, représenté Henri Druey (1799-1855), le préfet de Payerne, Daniel-Salomon Grivaz (1806-1881) et l'archéologue et numismate Rodolphe Blanchet (1807-1864), buvant un verre de vin dans la cave du Vendo. J.-P. CHUARD, *Le peintre du Vendo*, dans *BAP*, 7e année (1973), p. 1-2.

[12] PAUL MAILLEFER, *L'église abbatiale de Payerne* (compte rendu de l'ouvrage de J.-R. Rahn), dans *RHV* 1893, p. 287. Il faut comparer les impressions de Maillefer à celles de Gonzague de Reynold: « Quant à l'Abbatiale, écrit-il, la première fois que j'y entrai, je reculai d'horreur devant une telle profanation. Ce lieu saint servait de grenier et de remise; dans la nef, des voitures militaires et les pompes des pompiers; dans les bas-côtés, des réserves de foin et de paille, des entassements de couvertures. On avait bouché le chœur avec des planches. Le monument, diminué, n'avait, à l'intérieur, plus de forme architecturale. » GONZAGUE DE REYNOLD, *Mes mémoires*, t. II, Genève 1960, p. 255. Voir aussi HENRI PERROCHON, *Gonzague de Reynold et l'Abbatiale*, dans *BAP*, 6e année (1971), p. 19-20.

On comprend aussi que l'opinion publique put s'émouvoir, après l'appel de Rahn, de voir l'un des plus beaux édifices de ce pays si peu considéré[13]. « Je saisis cette occasion, écrivait à la *Gazette de Lausanne* François Naef[14], un ami de notre passé, pour proposer d'ouvrir sans retard une souscription nationale pour la conservation de ce monument. (...) L'Etat donnera son concours, poursuivait François Naef, mais je voudrais qu'un mouvement général lui assurât d'avance, comme pour la statue Davel, l'assentiment et l'appui des populations. »[15]

Et, prêchant d'exemple, Naef faisait un premier versement de cent francs, tandis que la *Gazette* se déclarait prête à ouvrir, dans ses bureaux, « une souscription en faveur de la restauration de l'église abbatiale de Payerne »[16].

Le mouvement était lancé.

Cinq ans et quelques mois plus tard, le 1er janvier 1899, la *Loi cantonale sur la conservation des monuments historiques* entrait en vigueur[17]. Elle allait permettre au Conseil d'Etat de classer, par arrêté du 25 mai 1900, l'Abbatiale, ainsi que plusieurs autres édifices, au nombre des monuments historiques du canton de Vaud[18].

Désormais, pour l'Abbatiale, le temps des tribulations, s'il n'était point révolu, allait tout au moins céder peu à peu le pas à celui de la restauration[19]. Sans doute, l'ancienne église du couvent de Payerne

---

[13] On trouvera dans J.-P. CHUARD et J. FAUCHERRE, *La Broye d'un autre temps, Vaud et Fribourg*, Lausanne 1976, p. 99-101, quelques photographies de l'intérieur et de l'extérieur de l'Abbatiale à cette époque-là.

[14] François-Antoine-Spencer Naef (1833-1896), pasteur de l'Eglise libre, s'intéressa vivement, en dehors de ses charges pastorales, à l'histoire et à l'archéologie. C'est à son initiative que l'on doit la conservation de la tour de Gourze, restaurée en partie à ses frais. Il se rendit acquéreur, en 1870 et 1871, de la tour de Marsens, à laquelle il fit subir divers aménagements intérieurs. † HENRI NAEF et LAURETTE WETTSTEIN, *La tour de Marsens*, dans *RHV* 1973, p. 81-82.

[15] *La Gazette de Lausanne*, du 4 septembre 1893.

[16] *Ibid.*

[17] *Compte rendu du Conseil d'Etat pour 1899, Département de l'instruction publique et des cultes*, Lausanne 1900, p. 59.

[18] *Recueil des Lois, Décrets, Arrêtés et autres actes du Gouvernement du canton de Vaud*, t. XCVII-1900, Lausanne 1900, p. 164. Furent également classés monuments historiques à Payerne, la salle capitulaire (Vendo), l'Hôtel de Ville (ou Tribunal), deux fontaines avec statues et l'église paroissiale.

[19] Sur les différentes phases de la restauration de l'Abbatiale, voir en particulier: les trois articles d'A. BURMEISTER, *L'Abbatiale de Payerne, un monument qui ressuscite*, dans *Le Pays de Vaud*, Lausanne mars 1944, p. 13-15; *A l'Abbatiale de Payerne*, dans *Almanach de la Broye 1950*, Estavayer-le-Lac 1950, p. 51-52; *La restaura-*

hébergea-t-elle longtemps encore des troupes[20]; sans doute ses grandes surfaces servirent-elles souvent d'entrepôt[21]; sans doute les élèves des écoles continuèrent-ils à avoir leurs leçons de gymnastique dans le chœur, mais l'Abbatiale ne fut plus tenue, dès la fin du siècle dernier, pour un bâtiment utilitaire seulement, qui pouvait se contenter des travaux d'entretien ordinaires et des réparations courantes[22]. On commença modestement — cela va presque sans dire — son «exploration artistique». En 1899, le peintre Charles Vuillermet[23] était chargé, par la Société suisse des monuments historiques, de faire des relevés des peintures murales et entreprenait quelques recherches «dans l'intérêt de la Commission vaudoise des monuments historiques»[24]. Quelques années après, Louis Bosset[25], dont nous dirons plus loin le rôle éminent dans la restauration de l'Abbatiale, publiait un *Guide sommaire pour la visite de l'édifice*[26], alors que la commune de

---

tion de l'Abbatiale de Payerne, dans *Nos monuments d'art et d'histoire*, Bâle 1953, p. 9-10; H. PERROCHON, *La restauration de l'Abbatiale*, dans *L'Abbatiale de Payerne*, Lausanne 1966, p. 249-252, paru dans *Bibl. hist. vaudoise*, t. 39; PIERRE MARGOT, *Les travaux de restauration de l'Abbatiale de Payerne*, dans *BAP*, 1re année (1966), p. 9-11; J.-P. CHUARD, *La restauration de l'Abbatiale de Payerne*, dans *Heimatschutz*, 69e année (1974), no 4, p. 19-24.

[20] Adolphe Decollogny (1886-1972) se souvenait d'avoir parcouru, en sa qualité de sergent de carabiniers, les cantonnements de l'Abbatiale, dans les années 1910 et suivantes. ADOLPHE DECOLLOGNY, *Cent églises vaudoises*, Lausanne 1971, p. 143.

[21] En 1914, par exemple, la Sucrerie d'Aarberg loua le premier étage de l'Abbatiale pour y remiser cent wagons de betteraves à sucre. *Feuille d'Avis de Lausanne*, du 14 janvier 1914.

[22] En 1901-1902, par exemple, la commune entreprit diverses réparations au clocher et fit poser un nouveau paratonnerre. Voir notre article: *La réfection du clocher de l'Abbatiale en 1901-1902*, dans *BAP*, 10e année (1975), p. 9-12.

[23] Charles Vuillermet (1849-1918), peintre, archéologue et historien, président de la Commission fédérale des beaux-arts et membre de la Commission fédérale des monuments historiques. *DHBS*, t. 7, p. 183, et ARNOLD BONARD, *Charles Vuillermet*, dans *RHV* 1919, p. 129.

[24] *RHV* 1899, p. 392.

[25] Louis Bosset (1880-1950), architecte à Payerne, membre, dès 1920, de la Commission cantonale des monuments historiques et, dès 1926, de la Commission fédérale des monuments historiques, membre ou président de plusieurs sociétés, dont la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie. En 1934, Bosset fut appelé à succéder à Albert Naef en qualité d'archéologue cantonal, poste qu'il occupa jusqu'en 1950. Syndic de Payerne de 1929 à 1941. On doit à Louis Bosset la restauration de nombreux monuments historiques ainsi que d'importantes campagnes de fouilles, à Avenches notamment. *Mélanges d'archéologie, d'histoire et d'histoire de l'art offerts à Louis Bosset*, Lausanne 1950, p. 7-9; E. PELICHET, *Rapport de l'archéologue cantonal*, dans *RHV* 1951, p. 34.

[26] Ce *guide sommaire* a paru dans M. REYMOND et LOUIS BOSSET, *L'église abbatiale de Payerne*, Payerne 1917, p. 8-11.

Payerne, «désireuse de répondre au vœu général»[27], constituait un fonds pour les premiers travaux.

Ceux-ci purent débuter en 1920, lorsque la commune, ayant réuni la somme de 12000 francs, obtint l'appui de l'Etat de Vaud et de la Confédération, «qui octroyèrent chacun 33% du devis de la première étape»[28].

Par où fallait-il commencer? D'emblée on opta pour la chapelle de Grailly qu'en 1853 déjà l'historien Frédéric de Gingins La Sarra aurait voulu voir restaurée et «destinée à conserver les objets que la tradition attribue à la reine Berthe»[29]. «Cette manière de faire, lit-on dans les procès-verbaux de l'*Association*, avait l'avantage de constituer un tout; après l'achèvement de la chapelle, il était aisé de suspendre les travaux jusqu'à ce que de nouveaux fonds fussent réunis.»[30]

Les fonds du début furent effectivement bientôt épuisés, et cela d'autant plus que, parallèlement à la restauration de la chapelle de Grailly, on avait entrepris celle de la salle capitulaire, dans laquelle on entrait, alors encore, directement de la place du Tribunal par une porte à deux vantaux[31].

Les premiers travaux en restèrent là et furent interrompus jusqu'au jour où, le 5 août 1926, «une trentaine de citoyens[32] et cinq dames» se réunissaient au Vendo en une assemblée convoquée «par un comité d'initiative sous les auspices de la Municipalité de Payerne»[33].

---

[27] *Procès-verbaux de l'Association pour la Restauration de l'Eglise dite Abbatiale de Payerne* (cités désormais *Procès-verbaux*), un cahier cartonné manuscrit faisant partie des archives de l'*Association*, assemblée du 5 août 1926.

[28] *Ibid.*

[29] D'après une lettre de Frédéric de Gingins La Sarra (1790-1863) du 4 février 1853, au vice-président du Conseil de l'instruction publique du canton de Vaud, citée par J.-P. CHUARD, *L'historien F. de Gingins et la chapelle de Grailly*, dans *BAP*, 8e année (1973), p. 9. Voir aussi A. BURMEISTER, *Cent cinquante ans de vie payernoise*, p. 113.

[30] *Procès-verbaux*, assemblée du 5 août 1926.

[31] PIERRE CHESSEX, *Quelques noms de lieux de la commune de Payerne, Essai de toponymie régionale*, Payerne 1934, p. 150.

[32] En fait ils étaient vingt-neuf!

[33] Il faut donner ici la liste des membres fondateurs de l'*Association pour la restauration de l'Abbatiale de Payerne:* MM. Ferdinand Cornaz, syndic; Louis Bosset, architecte; Albert Burmeister, professeur; Gottlieb Schaub et Louis Nicod, municipaux; Frédéric Ney, directeur des Ecoles; Dr Benjamin Perrin; Ernest Perrin, négociant; Théophile Perrin, dentiste; Fernand Perrin, négociant; Robert Laurent, notaire; Ernest Vulliémoz, pharmacien; Mieli, sculpteur; Michel Pradervand, conservateur du Registre foncier; Marcel Pradervand, théologien; Gustave Blan-

Sous la présidence expéditive du syndic Cornaz, ils approuvèrent les statuts rédigés par Louis Bosset et Albert Burmeister, après avoir décidé à l'unanimité la constitution de l'*Association pour la restauration de l'église dite Abbatiale de Payerne*. Du même coup, trois membres d'honneur furent nommés[34], un comité de seize membres désigné[35], avec comme président Albert Burmeister[36] et, comme conseiller technique, Louis Bosset[37].

M. Henri Perrochon, qui fut, par la suite et pendant de très nombreuses années, le secrétaire de l'*Association*, a dit ce que l'on doit à la collaboration d'Albert Burmeister, l'historien, et de Louis Bosset, l'architecte et l'archéologue, au dynamisme, au dévouement, à la science de l'un, au goût, au savoir, à la précision de l'autre. Si, en périodes électorales, Albert Burmeister et Louis Bosset divergeaient d'opinions politiques, sur le terrain de l'Abbatiale, en revanche, «leur collaboration était complète et sans arrière-pensée»[38].

Des années durant, Burmeister et Bosset travaillèrent côte à côte au sein de l'*Association* qu'il fallut, tout d'abord, organiser. On les vit se préoccuper, avec les autres membres du comité, de la propagande

---

kart, horloger; Comte, serrurier; Henri Müller, instituteur; Guggi, boulanger; Duvoisin fils; Serex-Jomini, ingénieur; Weiss, menuisier; Dr Cornaz, de Lausanne; P.-A. Vuilleumier, libraire; Edouard Demiéville, notaire; Paul Bezençon, instituteur; Arthur Jeanrenaud, professeur; Clot, voyer; Niffenegger, secrétaire municipal, ainsi que Mmes Louis Nicod, Charles Bersier, Ernest Vulliémoz, Henri Vulliémoz et Mlle A. Duc. *Procès-verbaux*, assemblée du 5 août 1926.

[34] Ce furent Ernest Chuard, conseiller fédéral, Alphonse Dubuis, conseiller d'Etat, et Albert Naef, archéologue cantonal et président de la Commission fédérale des monuments historiques.

[35] Le premier comité était composé comme suit: Albert Burmeister, président; Ferdinand Cornaz, vice-président; Charles Bersier, caissier; Louis Bosset, conseiller technique; Arthur Jeanrenaud, secrétaire; Ernest Vulliémoz, pharmacien; Henri Jomini, municipal; Benjamin Jomini-Husson, membre de la Commission scolaire; Frédéric Ney; Dr Benjamin Perrin; Louis Nicod, municipal; Michel Pradervand; Pierre Bezençon; Ferdinand Berthoud, président du Tribunal et un délégué de l'Etat, tous membres.

[36] Albert Burmeister (1874-1958), originaire de Genève, professeur au Collège de Payerne, se consacra à l'histoire de sa ville d'adoption. Rédacteur du *Journal de Payerne* pendant plus de cinquante ans, collaborateur de la *RHV*, président de la *Société vaudoise d'histoire et d'archéologie*, il publia de nombreuses études consacrées au passé de Payerne qui fit de lui son bourgeois d'honneur en 1942. Voir J.-P. CHUARD, *Albert Burmeister, historien de Payerne*, dans *RHV* 1958, p. 190-192, avec une liste de ses travaux historiques aux p. 193-196.

[37] Sur la naissance de l'*Association*, voir H. PERROCHON, *Hommage aux restaurateurs de l'Abbatiale*, dans *Le Démocrate* (Payerne) du 1er juin 1963.

[38] *Ibid.*

en faveur de l'Abbatiale, du recrutement de nouveaux membres, de la finance d'entrée à faire payer ou à ne pas faire payer aux visiteurs, de l'état de propreté de l'édifice qui laissait souvent à désirer, de l'encaissement des cotisations fixées à l'origine à trois francs.

A ces préoccupations que connaissent toutes nos sociétés, vinrent bientôt s'en ajouter d'autres touchant à la restauration même de l'Abbatiale et aux subventions promises par la Confédération et l'Etat de Vaud.

On dressa un plan d'action pour les travaux les plus pressants[39] tout en ayant la sagesse de ne pas précipiter l'enlèvement des planchers[40] du grenier bernois avant «le grattage et la restauration de la voûte, afin d'éviter les frais d'échafaudages»[41]. La commune engagea un ouvrier spécialisé, M. Giorgis, qui se mit à l'ouvrage durant l'hiver 1926/1927[42]. Dès 1929, on put songer aux utilisations futures de la nef; on caressa, un temps, l'espoir d'en faire un musée de sculpture religieuse comparée. Mais, notait prudemment le secrétaire, il faudra sonder l'attitude du Musée national et du Département fédéral de l'intérieur...[43]

Périodiquement, des assemblées générales furent convoquées pour saluer l'état d'avancement des travaux, pour communiquer et commenter les résultats des campagnes d'exploration[44] ou encore pour définir les tâches respectives de la commune et de l'*Association*, liées par une convention, signée en 1970.

Il ne nous appartient pas de dire ici ce que furent les différentes étapes de la restauration de l'Abbatiale[45], restauration qui, à la mort de Louis Bosset, en 1950, fut poursuivie tout d'abord par M. Georges Bosset. En 1953, M. Pierre Margot prit la direction des travaux qu'il assume, à l'heure actuelle encore, avec la compétence que l'on sait[46].

---

[39] *Procès-verbaux*, séance du comité du 18 août 1926.

[40] Les planchers de l'ancien grenier bernois disparurent entre 1943 et 1945. *Association pour la restauration de l'Abbatiale de Payerne, Rapport 1941-1949*, Payerne 1950, p. 9 et p. 11.

[41] *Procès-verbaux*, séance du comité du 18 août 1926.

[42] *Procès-verbaux*, séance du bureau du comité du 24 septembre 1926.

[43] *Procès-verbaux*, séance du comité du 27 septembre 1929.

[44] Voir les comptes rendus des assemblées de 1929 et de 1941 dans *RHV* 1930, p. 58-60 et 1941, p. 285.

[45] Pour le détail des étapes de la restauration, on consultera les trois rapports imprimés de l'*Association* (Rapports 1941-1949, 1950-1953 et 1954-1955), les *Rapports de l'archéologue cantonal* publiés chaque année dans la *RHV*, ainsi que les articles de M. Pierre Margot dans *BAP* 2e, 3e, 4e et 5e année. Voir aussi note 19.

Plusieurs ouvriers qualifiés travaillèrent aux côtés des architectes. Nous voulons citer les noms de MM. Giorgis, Zorzi, Simone, Grandi et Rigoni, tailleurs de pierre, et de leurs aides, MM. Jacolet et Estoppey.

Quant au comité de l'*Association*, il subit de nombreuses modifications dans sa composition, mais n'eut que deux présidents au cours de son demi-siècle d'existence, Albert Burmeister et M. André Laurent dès 1957. Nous nous plaisons à rendre hommage à M. Laurent pour la manière à la fois courtoise et efficace avec laquelle il a présidé aux destinées de l'*Association* jusqu'à la fin de 1976[47].

Au cours de ces dernières années, l'*Association* connut des problèmes inhérents à son genre d'activité. Elle eut aussi de très grandes satisfactions. Celle, tout d'abord, de voir l'Abbatiale retrouver sa beauté et sa grandeur premières. Celle, ensuite, de la voir prendre la place qui lui revient parmi les monuments marquants de l'art roman en Suisse. Celle, enfin, d'enregistrer, année après année, l'intérêt grandissant que lui portent aussi bien les spécialistes que de très larges milieux de la population.

Diverses manifestations, les fêtes du *Millénaire* en 1963, au cours desquelles elle fut rendue au service divin en tant que sanctuaire régional[48], la vente de l'Ecu d'or en 1967[49], de remarquables concerts aussi, ont contribué à faire mieux connaître l'Abbatiale, à lui assurer une fonction dans la vie vaudoise, de manière à ce qu'elle soit plus qu'un musée.

---

[46] *Association pour la restauration de l'Abbatiale de Payerne, Notre activité de 1950-1953* (Payerne 1954), p. 1.

[47] Sous la présidence de M. André Laurent, l'*Association* a notamment fait paraître *L'Abbatiale de Payerne*, préface de COLIN MARTIN, dans la *Bibliothèque historique vaudoise*, t. 39, Lausanne 1966, avec le concours de plusieurs historiens et archéologues; elle a édité des affiches, une carte-guide de l'*Art roman en Suisse romande* et publie chaque année, depuis 1966, un *Bulletin de l'Association pour la restauration de l'Abbatiale de Payerne*.

[48] En 1963, fut créée la *Commission de l'Abbatiale* dont la tâche est d'animer l'église d'une vie liturgique et musicale. Les dimanches de Pentecôte et du Jeûne fédéral, en particulier, sont marqués le soir par des cultes au cours desquels la communion est fréquemment administrée. La *Commission* fait en outre un effort important pour organiser des concerts de musique classique. HENRY CHAVANNES, *L'Abbatiale dans la vie vaudoise*, dans *BAP*, 8e année (1973), p. 1-2.

[49] ANDRÉ LAURENT, *L'Ecu d'or et l'Abbatiale*, dans *BAP*, 2e année (1967), p. 1-2, et *Message de reconnaissance*, dans *BAP*, 4e année (1969), p. 1-2. Voir aussi notre article *Pour l'Abbatiale de Payerne*, dans *Heimatschutz*, 62e année (1967), p. 58-71.

Le chemin parcouru dès 1926 ne fut pas sans obstacle. Grâce à la compréhension qu'elle a trouvée auprès de la Confédération, de l'Etat de Vaud, de la commune de Payerne et de ses nombreux amis, l'*Association* a pu remplir la tâche qui lui avait été assignée. Cela méritait d'être dit[50].

[50] Exposé présenté le 22 mai 1976 à Payerne, lors du cinquantième anniversaire de l'*Association pour la restauration de l'Abbatiale de Payerne*.